



Commune de
HAUTEMORGES

PLAN DE LÉGISLATURE DE LA MUNICIPALITÉ 2021 – 2026



PRÉAMBULE

Pour cette première législature de la commune de Hautemorges, la Municipalité et l'ensemble du personnel ont la volonté de travailler afin de mettre en place les différentes structures permettant d'offrir le meilleur service public possible à la population. De nombreux défis nous attendent, que ce soit au niveau des infrastructures et du patrimoine, de la stratégie énergétique, des activités sociales, de la mobilité, etc.

Le plan de législature est élaboré afin de souligner la direction dans laquelle souhaite se projeter la Municipalité. Il est le résultat des réflexions et discussions menées sur les actions que la Municipalité entend entreprendre durant les cinq ans de son mandat.

Il est divisé en 14 thèmes qui présentent chacun les objectifs visés et les actions qu'il est prévu d'entreprendre pour les atteindre. Il est bien entendu que certains projets, non mentionnés explicitement, pourront aussi voir le jour, alors que d'autres devront être reportés. Ces actions devront pouvoir s'inscrire dans des limites qui peuvent être politiques, financières ou liées à des procédures administratives.

Ce programme ne doit pas être vu comme un cadre rigide et intangible, mais plutôt comme une feuille de route fixant les lignes générales de la Municipalité pour les cinq ans à venir.

Ces choix sont tournés vers l'avenir et le sens du bien commun.

LA MUNICIPALITÉ



Marie Christine Gilliéron
Syndique

Remplaçant: F. Delay

Administration générale
Service du personnel
Transports publics
Police et affaires militaires



François Delay
Vice-Syndic

Remplaçante: M. C. Gilliéron

Culture, sport et loisirs
Sociétés locales et manifestations
Tourisme
Écoles
Cultes
Affaires sociales, santé publique



Claude-Alain Cavigioli

Remplaçant: S. Gambarasi

Domaines et montagnes
Forêts et cours d'eau
Parcs, promenades, espaces verts
Cimetières, inhumations
Protection civile
Énergie



Claude Dumauthioz

Remplaçant: C.-A. Cavigioli

Urbanisme, police des constructions
Routes et chemins



Serge Gambarasi

Remplaçant: A. Matthey

Eau, épuration, services industriels
Déchets
Gravières
Éclairage public
Voirie



Fabrice Marendaz

Remplaçant: C. Dumauthioz

Bâtiments
Service de gérance
Mobilité



Aurel Matthey

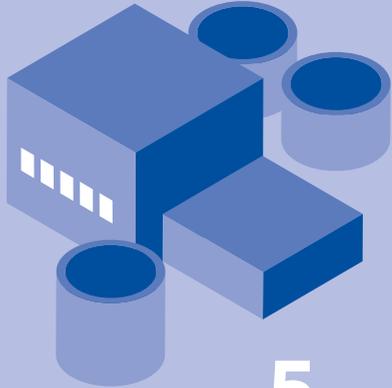
Remplaçant: F. Marendaz

Finances
Service informatique
SDIS

HAUTEMORGES EN CHIFFRES

37

km de conduites
d'eau potable



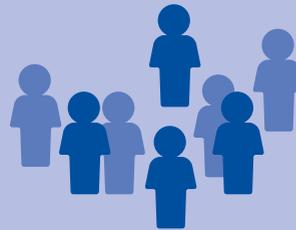
5

STEP

dont 3 exploitées par les
SI et 2 externes

32,95

km² de superficie



4101

Habitants
au 30.12.2020

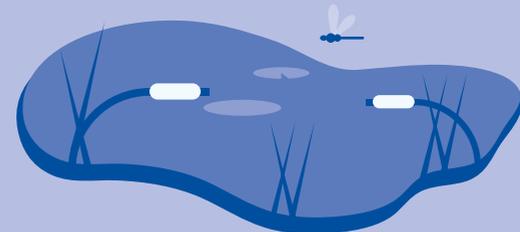
1108

hectares de forêt
dont 533 propriété
de la commune



4

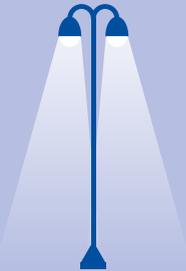
sources d'eau
potable exploitées
et 4 réservoirs



36

km de routes
communales

hors chemins AF, soit une
surface de 170'000 m²



SOMMAIRE



THÈME 1
**Énergie et
développement durable**
p. 6



THÈME 2
Mobilité
p. 8



THÈME 9
Infrastructures routières
p. 22



THÈME 10
Gestion des déchets
p. 24



THÈME 3
Administration
p. 10



THÈME 4
Finances
p. 12



THÈME 11
**Épuration et évacuation
des eaux**
p. 26



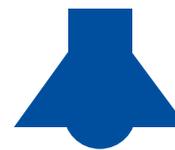
THÈME 12
**Instruction publique
et politique sociale**
p. 28



THÈME 5
Culture et sport
p. 14



THÈME 6
Domaines et forêts
p. 16



THÈME 13
Éclairage public
p. 30



THÈME 14
Eau potable
p. 32



THÈME 7
Patrimoine immobilier
p. 18



THÈME 8
**Urbanisme et police
des constructions**
p. 20



THÈME 1

Énergie et développement durable

OBJECTIF 1

Réduire la consommation énergétique communale

- Établir un concept énergétique communal.
- Optimiser les installations d'éclairage public.
- Améliorer le bilan énergétique des bâtiments communaux.

OBJECTIF 2

Encourager la production d'énergies renouvelables et favoriser la transition énergétique

- Mettre en place un fonds communal d'encouragement pour le développement durable.
- Développer la pose de panneaux solaires sur les bâtiments communaux actuels et futurs.
- Favoriser la mise en place ou le développement de chauffage à distance sur le territoire communal.
- Mettre des moyens pour soutenir des projets privés de productions renouvelables.
- Former et sensibiliser tous les acteurs travaillant sur les projets municipaux.
- Garder à l'esprit le développement durable sur chaque projet mené par la commune.
- Mettre en place un réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques.



THÈME 2

Mobilité

OBJECTIF 1

Promouvoir la mobilité douce

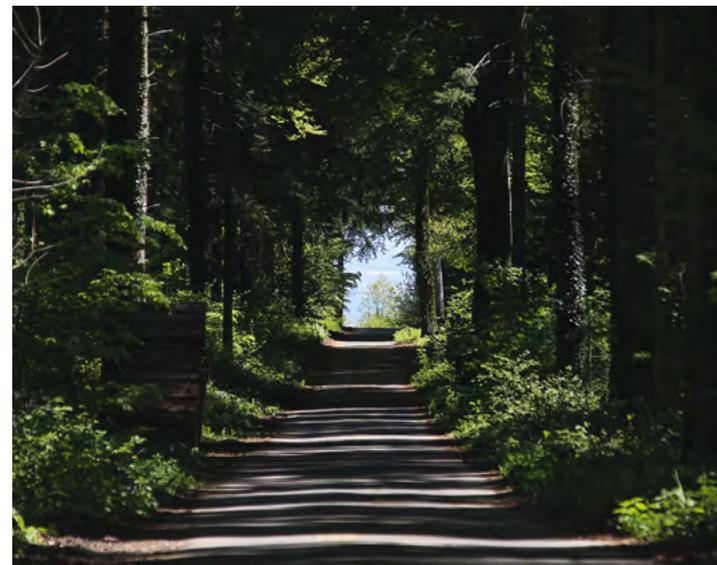
- Mettre en place des cheminements piétonniers et cyclistes entre les différents villages.

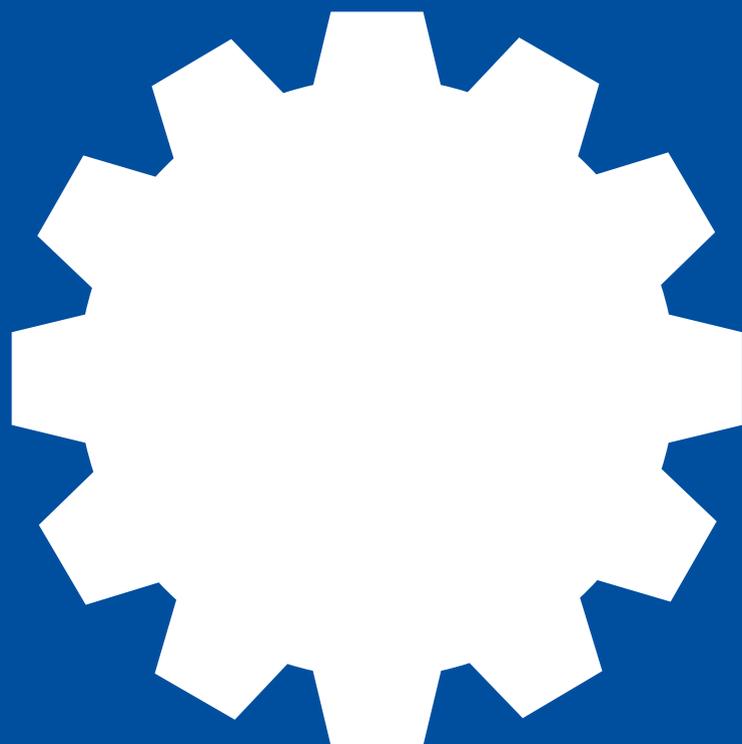
OBJECTIF 2

Veiller au bon développement des infrastructures des transports publics sur la commune

- Poursuivre le développement des gares de Hautemorges en collaboration avec les différents partenaires.
- Développer les transports internes sur Hautemorges.
- Renforcer les synergies régionales et la collaboration avec les MBC.
- Soutenir le développement des 3 sites P+R situés sur la commune.

POUR NOS BALADES





THÈME 3

Administration

OBJECTIF 1

Assurer et améliorer la qualité des prestations de l'administration

- Évaluer régulièrement l'ensemble des services de l'administration.
- Développer le suivi et la formation continue des employés.
- Renforcer le climat de confiance au sein de l'administration communale par le respect des procédures et l'information réciproque entre employeur et employés.

OBJECTIF 2

Mettre en place une politique de sécurité informatique

- Assurer une formation aux collaborateurs et utilisateurs de la commune de Hautemorges.
- Mandater l'Association suisse pour le Label de Cybersécurité (ASLaC) afin d'évaluer la sécurité de notre réseau informatique et la mise en place de mesures, procédures et routines en vue de l'obtention du label Cybersafe.
- Mettre en place un système de sauvegarde parfaitement sécuritaire.
- Contracter une assurance Cyber.

OBJECTIF 3

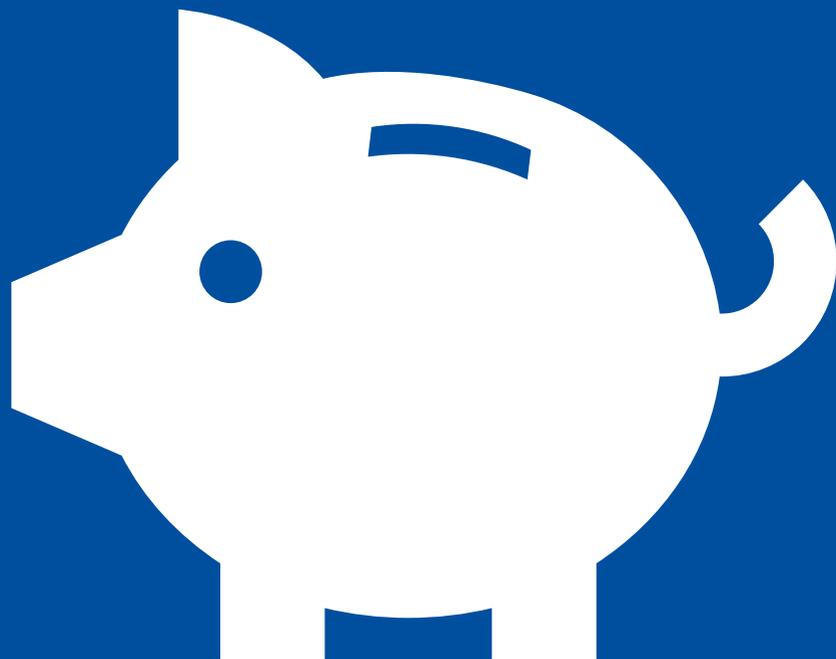
Réviser l'ensemble des règlements communaux

- Tenir compte des besoins de la population dans l'élaboration des projets de règlements.
- Présenter au Conseil communal des projets de règlements pragmatiques, efficaces et adaptés à la commune de Hautemorges.

OBJECTIF 4

Améliorer et développer la cyberadministration et la communication

- Utiliser les technologies actuelles en vue de la mise en place de la cyberadministration et de guichets virtuels.
- Améliorer et développer l'accès aux informations communales.



THÈME 4

Finances

OBJECTIF 1

Établir une politique budgétaire qui maintient un équilibre financier à long terme

- Maîtriser les dépenses dans l'ensemble des services.
- Améliorer les domaines autofinancés.

OBJECTIF 2

Lier les investissements aux ressources financières disponibles

- Prioriser les investissements.
- Définir un rythme d'investissement tendant à maintenir les infrastructures et la qualité des services communaux.
- Accorder une attention soutenue à la marge d'autofinancement.

OBJECTIF 3

Contrôler et stabiliser la dette communale

- Surveiller le plafond d'endettement.

OBJECTIF 4

Développer l'attractivité commerciale et économique de la commune

- Renforcer le commerce, son image et son dynamisme.
- Améliorer la promotion économique de la commune et la gestion des zones artisanales.
- Assurer des contacts réguliers avec les commerçants et les responsables d'entreprises.
- Soutenir des actions communes pour promouvoir le commerce local.



THÈME 5

Culture et sport

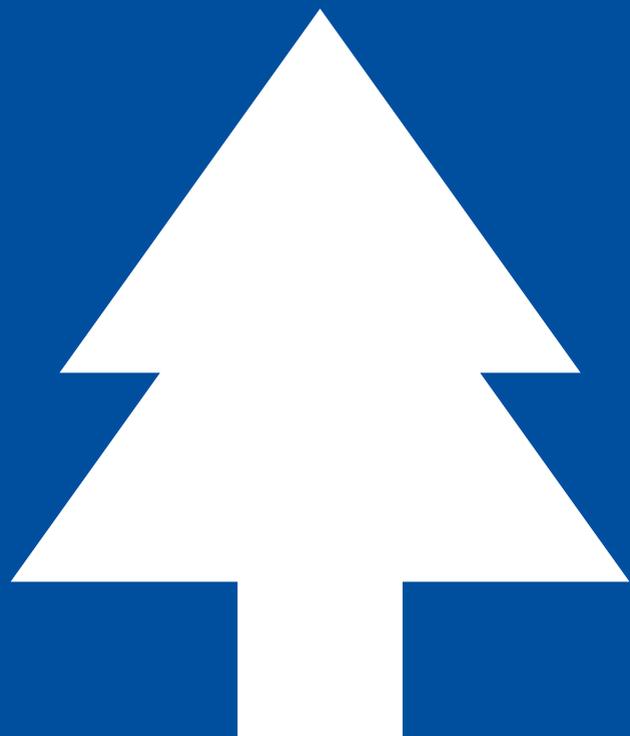
OBJECTIF

Aider et dynamiser les sociétés locales et les manifestations

- Aider à la mise en place d'une USL de la commune de Hautemorges et la soutenir.
- Favoriser l'accès aux structures et installations communales pour les sociétés locales.
- Mettre en place une politique d'aide financière et logistique aux sociétés locales.
- Prendre en compte les besoins des associations locales dans le développement des infrastructures communales.

POUR NOS SPORTIFS





THÈME 6

Domaines et forêts

OBJECTIF 1

Mettre en valeur les forêts communales

- Développer et améliorer la zone d'activité ludique et sportive que représente la forêt (sentiers didactiques, piste Vita, refuges, canapé forestier).
- Informer et sensibiliser les utilisateurs à cet environnement.

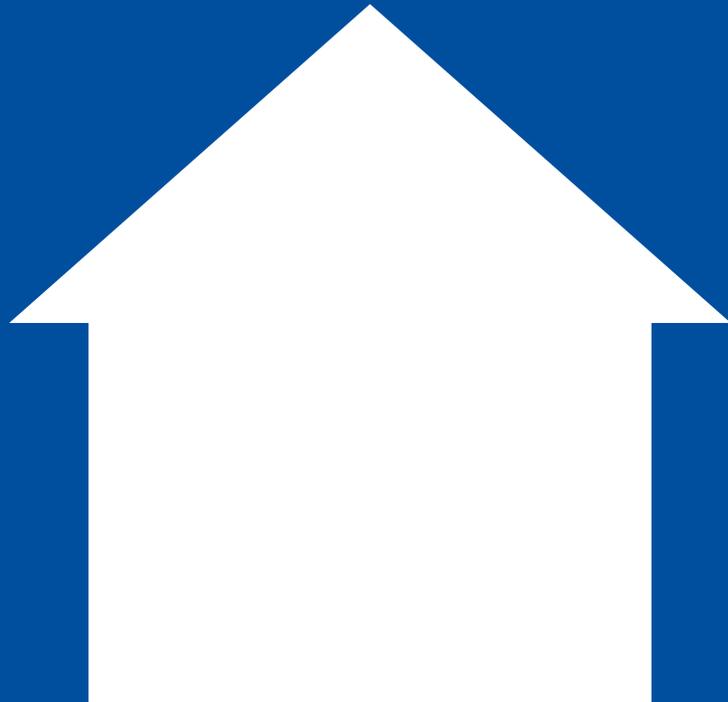
OBJECTIF 2

Favoriser la biodiversité

- Mise à disposition de surfaces forestières et de zones vertes permettant l'augmentation de la flore, des insectes et de la faune locale.

POUR NOTRE FAUNE





THÈME 7

Patrimoine immobilier

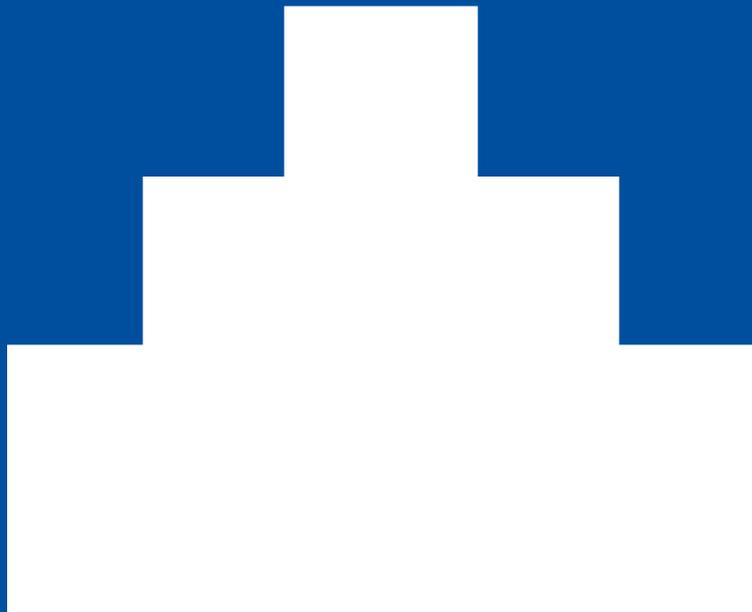
OBJECTIF

Entretien et valoriser le patrimoine immobilier

- Développer l'offre de logements de qualité à prix abordables.
- Rénover et valoriser certains locaux communaux en vue de nouvelles affectations.

POUR NOS HABITANTS





THÈME 8

Urbanisme et police des constructions

OBJECTIF 1

Réviser les plans d'affectations communaux (PACom)

- Poursuivre les PACom en cours et démarrer ceux des villages à faire.
- Planifier l'aménagement du territoire communal en préservant l'intérêt public dans une vision de développement harmonieux.
- Gérer l'utilisation du sol et l'organisation du bâti en privilégiant un développement respectant l'identité villageoise et l'habitat existant.
- Développer une politique réaliste lors de la création de plans de quartiers (PQ) visant à des projets à taille humaine intégrant des logements à loyers abordables, des équipements publics et renforçant les infrastructures de mobilité douce.

OBJECTIF 2

Améliorer le soutien aux citoyens en matière de police des constructions

- Poursuivre la mise en place d'un Service technique efficace.
- Élaborer un guide communal sur les procédures de mise à l'enquête pour en faciliter la lecture et la compréhension par le grand public.



THÈME 9

Infrastructures routières

OBJECTIF

Assurer la qualité des infrastructures routières de l'ensemble de la commune

- Planifier la réfection et l'entretien des routes communales en priorisant les secteurs les plus nécessaires.
- Améliorer la sécurité et réduire les nuisances sonores du réseau routier.

POUR NOTRE CONFORT





THÈME 10

Gestion des déchets

OBJECTIF

Mise en place d'une gestion des déchets uniformisée et optimisée sur l'ensemble de la Commune

- Analyser de façon critique la situation actuelle dans les six villages.
- Mener une étude afin d'établir un « plan directeur des déchets ».
- Élaborer le règlement sur les déchets avec les taxes affectées.
- Mise en place des mesures préconisées par le plan directeur.

POUR NOS DÉCHETS





THÈME 11

Épuration et évacuation des eaux

OBJECTIF 1

Mener une réflexion sur les cinq STEP auxquelles Hautemorges est raccordée

→ Étudier la révision ou le raccordement sur une installation régionale des STEP.

OBJECTIF 2

Assurer l'autofinancement de ces comptes affectés

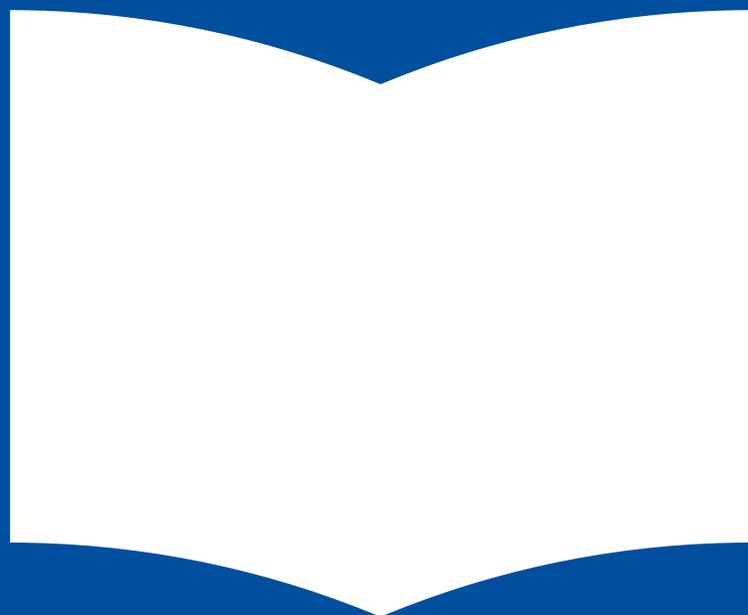
→ Étudier et définir les taxes affectées.

OBJECTIF 3

Assurer l'entretien et le bon fonctionnement des installations

→ Poursuivre la politique d'assainissement du réseau de collecteurs.

→ Encourager la perméabilité des zones urbanisées.



THÈME 12

Instruction publique et politique sociale

OBJECTIF 1

Veiller au bon développement des infrastructures scolaires, préscolaires et parascolaires

- En collaboration avec les différents partenaires, participer activement au développement des infrastructures concernées.

OBJECTIF 2

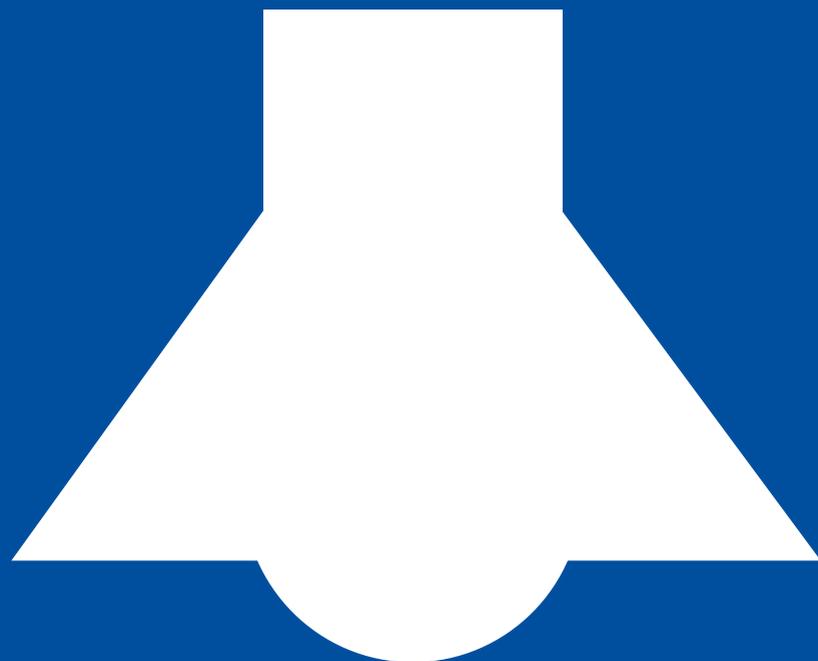
Aider et dynamiser les sociétés locales et les manifestations à but social

- Aider à la mise en place d'une USL de la commune de Hautemorges et soutenir son bon fonctionnement.
- Favoriser l'accès aux structures communales pour les sociétés locales.
- Mettre en place une politique d'aide financière.
- Définir les besoins de la société en matière d'infrastructures communales.

OBJECTIF 3

Offrir des lieux d'activité, de rencontre et d'échange

- Création d'une « Maison des jeunes ».
- Création d'un lieu de rencontre intergénérationnel.



THÈME 13

Éclairage public

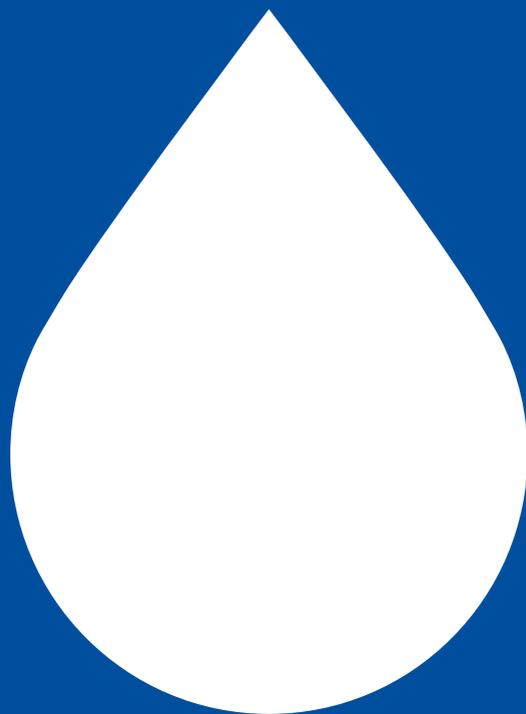
OBJECTIF

Diminuer la consommation électrique et limiter la pollution lumineuse nocturne

- Poursuivre la modernisation du parc de luminaires.
- Mettre en place, partout où la sécurité le permet, des installations limitant ou diminuant l'intensité lumineuse.

POUR NOTRE SÉCURITÉ





THÈME 14

Eau potable

OBJECTIF 1

Mise en œuvre des mesures préconisées par le PDDE (plan directeur de distribution de l'eau)

- Lancement des études en vue de réaliser des nouveaux réservoirs, captages des sources et puits de pompage.

OBJECTIF 2

Assurer l'autofinancement de ces comptes affectés

- Etudier et définir les taxes affectées.
- Élaborer le nouveau règlement avec un tarif d'eau potable incitant à l'économie de la consommation.

OBJECTIF 3

Collaboration avec la Commune de Vullierens

- Étude et mise en place d'une concession de distribution de l'eau potable.

OBJECTIF 4

Garantir une eau de qualité

- Prendre toutes les mesures afin d'assurer la qualité de l'eau potable.

IMPRESSUM

Rédaction Administration communale Hautemorges

Photographies Administration communale Hautemorges

Graphisme Plates-Bandes communication

Tirage 150 exemplaires